



*Avis de motion
de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité d'Entrelacs
tenue le 21 janvier 2019*

À laquelle étaient présents :

Madame Annie Bélanger
Monsieur Gilles Delamirande
Monsieur Christin DuBois

Monsieur Richard Houde
Monsieur Réjean Larochelle
Monsieur Sylvain Riopel

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Sylvain Breton.

Monsieur Hugo Allaire, directeur général et secrétaire-trésorier, était aussi présente.

**Avis de motion du règlement 2019-515 relatif au bruit et nuisances diverses,
à la paix et au bon ordre
Point 8.4**

Monsieur Gilles Delamirande donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 2019-515 relatif au bruit et nuisances diverses, à la paix et au bon ordre sur le territoire de la Municipalité d'Entrelacs.

L'objet de ce règlement est, entre autre, de revoir les dispositions réglementaires concernant les nuisances, la paix et le bon ordre afin d'autoriser la Municipalité ou tout autre personne physique ou morale nommée par celle-ci à appliquer cette réglementation, de préciser les normes permises en matière de bruit et de salubrité sur les terrains des propriétaires et de préciser les modalités entourant les procédures de mise en infractions.

Hugo Allaire,
Directeur général et secrétaire-trésorier

*« Extrait de procès-verbal sujet de faire l'objet d'une ratification
à la prochaine assemblée de conseil »*